



Championnat par équipes de 2 joueurs minimum (2 simples et 1 double) sans hiérarchie de classement à respecter (1 joueur 15/1 peut jouer avec 1 joueur 30/5) et organisé sous forme de poules de niveau.

**CATÉGORIES ET CALENDRIER :**

<b>CRITERIUM 17/35 ANS (NÉS EN 2005 ET AVANT)</b> <b>CRITERIUM + 35 ANS (NÉS EN 1987 ET AVANT)</b> <b>CRITERIUM + 45 ANS (NÉS EN 1977 ET AVANT)</b> <b>CRITERIUM + 55 ANS (NÉS EN 1967 ET AVANT)</b>	<b>CRITERIUM MIXTE (NÉS EN 2005 ET AVANT)</b> <i>(1 SIMPLE MASCULIN, 1 SIMPLE DAME, 1 DOUBLE MIXTE)</i>
1 <sup>ère</sup> Journée : 5 septembre 2 <sup>ème</sup> Journée : 12 septembre 3 <sup>ème</sup> Journée : 19 septembre 4 <sup>ème</sup> Journée : 26 septembre 5 <sup>ème</sup> Journée : 3 octobre	1 <sup>ère</sup> Journée : 10 octobre 2 <sup>ème</sup> Journée : 17 octobre 3 <sup>ème</sup> Journée : 24 octobre 4 <sup>ème</sup> Journée : 31 novembre 5 <sup>ème</sup> Journée : 7 novembre
Pas de phases finales Les joueurs inscrits en mixte peuvent aussi s'inscrire dans leur catégorie d'âges.	

**COMPOSITION DES ÉQUIPES :**

Les équipes sont composées d'au minimum 2 joueurs.

**Tous les joueurs** de l'équipe **doivent respecter la catégorie d'âge choisie.**

**Exemple :** 1 équipe composée d'un joueur de 25 ans et d'un autre de 46 ans ne peut s'inscrire qu'en seniors et pas en 35 ans ni en 45 ans.

1 joueur ne peut pas jouer ni s'inscrire dans 2 équipes différentes en championnat seniors et seniors +

Une équipe pourra être complétée au cours de la compétition par un joueur dont le classement est inférieur au 2<sup>ème</sup> joueur le mieux classé de l'équipe.

(exemple : un joueur classé 30/3 pourra compléter une équipe composée de 3 joueurs respectivement classés 30/1, 30/3 et NC)

**COMPOSITION DES POULES :**

La composition des poules est faite « au poids » avec le classement des 2 meilleurs joueurs classés de l'équipe (classement à la date de sortie du mois de juillet).

En mixte, il pourra être dérogé par l'organisateur, à la règle du "poids" de l'équipe avec le meilleur masculin et la meilleure féminine, afin de composer des poules les plus harmonieuses possibles.

## **RÈGLEMENT :**

### **Déroulement des rencontres :**

2 simples et 1 double.

Les rencontres se déroulent le dimanche à 9h ou en cas d'indisponibilité des terrains, le dimanche 14h, puis le samedi 14h, puis le samedi 9h.

En cas d'indisponibilité totale des terrains, le lieu de la rencontre est inversée.

Les rencontres peuvent s'avancer avec l'accord des 2 capitaines **mais jamais se reporter** sauf en cas d'intempéries . A défaut, un forfait sera automatiquement appliqué.

### **Format des rencontres :**

Simple : format 1 traditionnel (3 sets à 6 jeux avec jeu décisif à chaque manche)

Double : format 2 (2 sets à 6 jeux, 3e set=super jeu décisif en 10 points) [**pas de NO-AD**]

### **Classement à prendre en compte :**

Le classement à prendre en compte pour déterminer les joueurs 1 et 2 des équipes est toujours celui au jour de la rencontre.

### **Licences :**

Chaque joueur doit être licencié sur la saison **2022**, avant chaque journée du championnat auquel il participe.

### **Saisie en ligne des feuilles de matchs :**

Les feuilles de matchs complètes devront être saisies dans la Gestion Sportive le jour même par l'équipe visitée.

En cas de réclamation, le feuillet bleu devra être envoyé au Comité le lendemain de la rencontre (cachet de la poste faisant foi).

### **Forfaits :**

Tous les forfaits d'équipes seront sanctionnés d'une amende pour le club (forfait une journée 30€, forfait général 50€).

## **ENGAGEMENTS :**

L'engagement est fixé à **20 Euros** par équipe, chèque à l'ordre du CD43 de Tennis.

Les inscriptions, ainsi que la composition (nom, prénom, n° licence, le nom et le numéro de téléphone du responsable d'équipe) doivent parvenir **impérativement avant le 15 Juillet 2021** au :

Comité Départemental de Tennis / Hôtel Interconsulaire / 16 Boulevard du Président Bertrand /  
43000 LE PUY en VELAY / 04 71 57 92 82 / [comite.haute-loire@fft.fr](mailto:comite.haute-loire@fft.fr)

## **VOS RÉFÉRENTS DE LA COMMISSION SPORTIVE :**

**Pierre-Olivier VIGNAL, Jean-Noël SOUVIGNHEC** Présidents de la Commission seniors et seniors+  
**Claire ESCARBELT**  
**Tony LOUREIRO**  
**Yves VINCENT**

CD Haute-Loire de Tennis, Hôtel Interconsulaire 16 boulevard Bertrand 43012 LE PUY en VELAY

Tél : 04 71 57 92 82 Email : [comite.haute-loire@fft.fr](mailto:comite.haute-loire@fft.fr) [www.comite.fft.fr/haute-loire](http://www.comite.fft.fr/haute-loire)

**LIGUE D'Auvergne Rhone Alpes**  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

# CRITERIUM D'AUTOMNE SAISON 2022

**Date limite d'inscription 15 Juillet 2021**

MIXTE (nés en 2005 et avant)	17/35 ans (nés en 2005 et avant)	+35 ans (nés en 1987 et avant)	+45 ans (nés en 1977 et avant)	+55 ans (nés en 1967 et avant)

NOM DU CLUB : \_\_\_\_\_

N ° du club : 50 43 \_\_\_\_\_

Montant de l'inscription : 20€

## COMPOSITION DE L'EQUIPE

(6 joueurs maximum)

Nom et Prénom	Classement	N° de licence

Nom du capitaine : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_